

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7^e séance du mardi 24 novembre 2020

Présidence de M^{me} Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Musa Kamenica et consorts : « CV anonymes dans les fonctions publiques et les institutions subventionnées par la Ville de Lausanne »;
- ouï la discussion préalable;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide:

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne le mardi vingt-quatre novembre deux mille vingt.

La présidente :

Le secrétaire